

Compte rendu du Conseil de développement

du 7 juin 2022

Personnes présentes : Marie-Christine Audouy, Thérèse Lederman, Cathy Bousquet, Charly Fabre, Marie-Pierre Favreau, Laurent Castanier, Christian Ligonnière, Alexandre Weill, Murray Nelson, Sophie Giraud, Thierry Laniesse (Dir Pch), et Irina Kolotouchkina, Jérôme Schuehmacher, Annie Dalban(en visio).

Personnes excusées : Véronique Hétier, Emilie Rousselle, Marion Munch (SYDEL)

Animation : Marie-Pierre Favreau ; secrétariat : Cathy Bousquet ; maître du temps : Jérôme Schuehmacher

Ordre du jour (déroulé modifié selon les échanges et le temps disponible)

1. Adoption du CR du CA du 09 mai 2022
2. Accueil d'un nouveau membre : Jérôme Schuehmacher, commune de La Boissière, ancien élu, concerné par les énergies renouvelables et l'implication citoyenne. Intégration de Jérôme dans le groupe « PACET » et Energies Renouvelables. **A venir, réunion du groupe des référent.e.s (Laurent-Sophie-Murray-Irina-Jérôme)** pour échanges sur les projets en cours et répartition dans les commissions (Aménagement Durable)
3. Actualités du SCOT et prochaines échéances : une première version va être adoptée le 3 juillet par les élu.e.s après 3 présentations publiques (**15,16 et 23 juin**). Elle sera suivie d'une enquête publique de 3 mois pour un document finalisé et approuvé en début 2023. Le CODEV va relayer ces présentations (*Laurent et Sophie d'ici la fin de semaine*), être présent pour s'informer et entendre les remarques des habitant.e.s, proposer une discussion élargie (groupe SCOT, CA, Hbts) courant septembre afin de rendre un avis avant la fin de l'enquête. Les documents du SCOT présentés aux réunions publiques de juin sont consultables sur le site du Pays : <https://www.coeur-herault.fr/scot/le-scot-arrete/les-documents-previsionnels-scot-pour-arret>
4. Présentation et délibérations pour un budget prévisionnel 2022. Sur la base des documents de l'AG de janvier 2022 et des propositions de CB en amont du CA, la discussion a mis en avant le **besoin de dégager une enveloppe budgétaire pour des actions d'animation et de soutien des orientations du PAYS auxquelles les membres du CODEV participent** : PAT, SCOT, Energies renouvelables ... Dans un premier temps, un montant de 4000€ a été fixé pour co-financer des actions de ce type sur le territoire. Une première action est proposée conjointement par le CODEV et UDFRA dans le cadre de La Grande Foire de l'Agriculture Paysanne : animation avec un Foodtruck d'une scène « cuisine des auteurs » et mijotage d'un plat avec des produits locaux, contribution proposée de 700€. D'autres actions pourraient venir dans le cadre des 4 saisons de l'agroécologie ou autres projets sur le

territoire. Le trésorier propose de préparer une nouvelle présentation du BP pour le prochain CA (Alexandre W.).

Par ailleurs, des précisions ont été données sur les possibilités pour tous les membres d'être défrayés sur justificatifs de frais de bureau ou de déplacements en lien avec des actions du PAYS (voir listes et documents du CA). **Le montant de remboursement des frais de déplacement reste pour l'année 2022 à 0,30€ du km.**

Rappel du changement d'assurance à engager fin août avec l'UDFRA.

5. Attribution des commissions (pour les com. actives actuellement)

Aménagement : à déterminer lors de la réunion du groupe, 2 personnes. La commission se réunira le 29 juin prochain.

Agriculture-Alimentation- Forêt : Lorsqu'il s'agit du Comité de Pilotage du PAT, les référent.e.s des axes du PAT sont invités (Charly et Annie pour l'axe Foncier (1) ; Emilie- Irina pour l'axe Agroécologie/eau (2) ; Cathy pour l'axe Accès à l'alimentation de qualité pour tous(3) ; Marie-Pierre pour l'axe coordination et transformation au sein de la chaîne alimentaire (4).

Santé : Thérèse L. + Marie-Pierre en suppléante.

Economie et Emploi (+ attractivité) : se réunit 2 fois par an, Irina et Laurent en suppléant.

Culture : Charly et Alex

GAL (comité LEADER) : ouverture à 2 titulaires avec 2 suppléant.e.s, Charly, Sophie et Cathy poursuivent. Les quatre participations sont possibles aux séances avec seulement 2 votes. Murray vérifie son enregistrement pour quelle association auprès des chargées de mission. Selon il sera le 4ème ou un appel sera fait.

6. Une rencontre est demandée par les chargées de mission du Pole Santé, Thérèse et MP de la Commission Santé vont prendre contact.

7. Communication du Codev au sein du bilan 2021 du Pays ? Charly fait une proposition à partir des documents de l'AG et de son commentaire formulé en messagerie.

Echanges et validation pour envoi à TL en fin de semaine.

- Intégration d'él.u.e.s en tant que membre du Codev? pas d'empêchement dans les statuts , pas d'opposition des membres

du CA. Seul rappel de l'option en vigueur pas d'élue.s membres de bureau (en position d'adjoint ou maire).

8. Discussion autour des sujets de la conf pop (25 mn)

- quelles sont nos attentes et nos relations vis à vis des élus et vice versa, de même avec les techniciens? Question à relier à la suite à donner au conseil syndical (15 mn). Rappel des éléments de la rencontre avec le Conseil Syndical du SYDEL (voir PV lu en séance), des attentes du CODEV en matière de collaboration/échanges avec les élu.e.s. Constats des évolutions sur la place du CODEV mais très liées au lien fait par TL, directeur du SYDEL, sinon pas d'information. Pistes à venir : inviter les élu.e.s désigné.e.s par les assemblées sur des questions précises ; prendre l'initiative de l'information ; « greffe » à venir avec le groupe des élu.e.s en cours de pilotage de la Charte renouvelée (voir rdv à venir et à préparer avec Nicole Morère d'ici juillet)

- **Prochain CA : 5 juillet , 18h30-20h30**